

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2015

**OBJET :**

**Démonétisation  
du compte-épargne temps**

**Rapporteur : M. LAURENT**  
Délibération n° 8

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération en date du 13 octobre 2010, le conseil municipal a autorisé les agents à solliciter une compensation financière des jours épargnés sur leur compte-épargne temps.

Pour mémoire, les collectivités territoriales peuvent, par délibération, prévoir le principe d'une indemnisation des jours épargnés par les agents au-delà du 20<sup>ème</sup> jour. Lorsque cette possibilité est instituée, la compensation devient un droit pour l'agent et constitue une dépense obligatoire de la collectivité à laquelle l'autorité territoriale ne peut plus s'opposer.

La ville d'Essey-lès-Nancy ayant acquitté sur une période de deux ans près de 10.000 € d'indemnités au bénéfice de cinq agents, il est proposé pour des raisons de maîtrise budgétaire, dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, de mettre un terme à cette possibilité de compensation.

Il est précisé néanmoins que le principe de démonétisation du compte-épargne temps ne remet pas en cause les jours épargnés par les agents qui pourront toujours les récupérer sous forme de congés.

### **PROPOSITION**

Sur avis partagé du Comité Technique, il est proposé au Conseil Municipal de supprimer, sans délai, la possibilité de compensation financière des jours épargnés par les agents sur leur compte-épargne temps.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 11 Décembre 2015.

**Pour Extrait**



**Michel BREUILLE,  
Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Breuille", written over a horizontal line.

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015**

tenu sous la présidence de  
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 novembre 2015
- Convocation distribuée le :	27 novembre 2015
- Affichage du compte-rendu le :	11 décembre 2015
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2016

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- MME COLME à MME DOLATA
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME CLAIR à M. BREUILLE
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. RIFF à M. LEINSTER
- MME PAGELOT à MME MATHIEU

**EXCUSE**

- M. CLOMES

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME SIMONNET

**Pour extrait,**

**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**